VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

Vendredi 02 février 2018

SUD OUEST

Charente Libre

L'infographie

4 millions de personnes touchées par le mal-logement en France en 2017

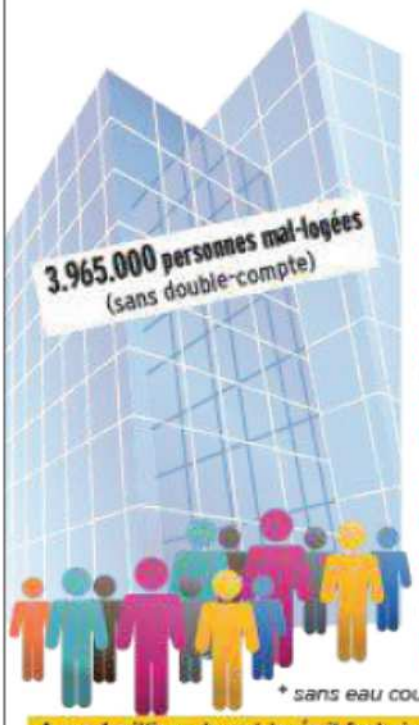

La répartition par forme de mal-logement

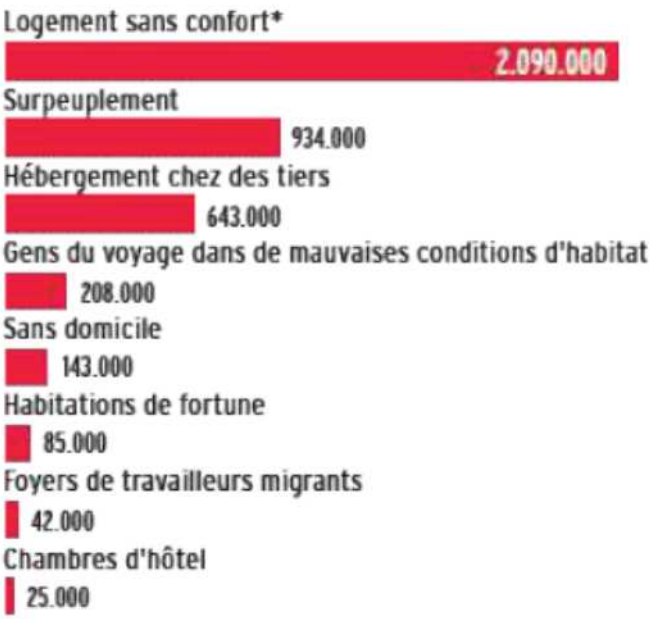

* sans eau courante, sans moyen de chauffage, sans de coin cuisine ou autre...

A ces 4 millions de mal-logés il faut ajouter 12 millions de personnes fragilisées par rapport au logement.

Source : Fondation Abbé Pierre

INFOGRAPHIE CL

■ Ils étaient une centaine hier à Angoulême à manifester contre la réforme du bac ■ Une mobilisation timide mais déterminée ■ Le galop d'essai des lycéens avant la grève des enseignants mardi.

Les lycéens, en grande majorité du Lisa, étaient une bonne centaine hier dans les rues d'Angoulême à manifester contre la réforme du bac. Photos Majid Bouzzit

Parcoursup en ligne de mire

Parcoursup, qui remplace le décrié APB, était au cœur de la mobilisation d'hier. Les élèves de terminale ont jusqu'au 13 mars pour remplir leurs souhaits: 10 au maximum et pas de hiérarchisation. À la place, les candidats devront répondre aux «attendus» des universités, c'est-à-dire à des compétences ou à des connaissances requises. Objectif: mettre fin au système de tirage au sort à l'entrée de filières très demandées et réduire le taux d'échec en licence. Les syndicats dénoncent, eux, *«un instrument de sélection», «une remise en cause du bac comme premier accès aux études supérieures»*, dixit Alain Héraud, co-secrétaire académique du Snes. *«Le problème majeur*, continue Christelle Fontaine du même syndicat, *demeure l'afflux démographique des jeunes dans le supérieur sans création de nouvelles places.»* Les syndicats pointent aussi la complexité d'un système *«qui n'est, en plus, pas adapté pour les lycées professionnels où un élève qui a fait un CAP puis s'est inscrit en première ne peut pas faire valoir ce parcours»*, affirme Philippe Dauriac, de la CGT Éduc'Action. Du côté de SUD, on appelle les enseignants, qui doivent émettre un avis en conseil de classe sur les vœux des élèves, à ne pas se positionner ou à donner un avis très favorable à tout le monde.

Dans la rue contre le futur bac

Myriam HASSOUN
et David GAUTHIER

«*Les jeunes dans la galère, les jeunes dans la misère, de cette société-là, on n'en veut pas!*» Une centaine de lycéens se sont époumonés hier matin dans les rues d'Angoulême et il fallait tenir une bonne condition physique pour suivre leur manifestation marathon, encadrée par la police. Leur cible: la future réforme du baccalauréat, pas encore présentée en Conseil des ministres, mais dont les contours ont été dévoilés ces derniers jours. Suppression des séries S, L et ES, idem des enseignements facultatifs, un renforcement du contrôle continu...
Alors, comme un peu partout en France, une grosse centaine de lycéens ont battu le pavé à l'appel de différents syndicats (le Syndicat général des lycéens, entre autre). Du Lycée de l'image et du son (Lisa) à Ma Campagne jusqu'à Guez-de-Balzac puis Marguerite-de-Valois où le directeur du «paquebot», Marc Perrier, a assisté à une Marseillaise improvisée, se refusant à tout commentaire.

Le Lisa au départ du mouvement

Comme presque toujours à Angoulême, le Lisa a initié le mouvement. La manif contre le FN en mai, c'était déjà eux. C'est cette fois le Conseil de la vie lycéenne (CVL) de l'établissement qui a organisé le rassemblement et a distribué des tracts dès lundi. L'équipe pédagogique a mis à disposition l'amphithéâtre de 9 à 10 heures hier et un professeur a répondu aux questions des élèves sur la réforme. *«Il n'y a pas de soutien direct de notre part, on leur donne juste un cadre pour s'exprimer*, assure Nathalie Philippe, proviseure adjointe. *On a un devoir de neutralité. Ils se sont engagés à ne pas bloquer l'établissement.»*
Le message est bien passé. Le cortège est plutôt bon enfant, en rangs serrés pour rentrer avant midi. *«Ça nous touche directement, il n'y a pas que les adultes qui s'expriment»*, assène Colin Boiton, en seconde au Lisa, après une salve de cris rue de Beaulieu. *«Je passe le bac cette année, je suis là pour les autres»*, dit Jonathan, 18 ans, l'un des rares représentants de Marguerite-de-Valois.

Grève des enseignants le 6 février

Il y avait aussi quelques enseignants grévistes en Charente, mais les syndicats appellent surtout les professeurs du secondaire à la mobilisation mardi prochain. CGT Éduc'Action, Snes-FSU, Snuep et SUD-Éducation, probablement rejoints par FO qui participait à la mobilisation d'hier, prévoient un rassemblement le 6 février à 10h30 devant l'inspection académique à Angoulême. Leur revendication: retrait du projet de réforme du lycée. *«Cette réforme est un renoncement à toute ambition pour l'école»*, dénoncent Alain Héraud et Christelle Fontaine, du Snes-FSU. Les syndicats s'opposent notamment à la suppression, préconisée par le rapport Mathiot, des séries S, L et ES, remplacées par des «majeures», des «mineures» et des enseignements facultatifs. *«La réforme se vend sur la base d'un choix de l'élève, mais en fait c'est illusoire car tous les établissements ne pourront pas offrir les mêmes options et enseignements. Cela va créer une inégalité entre lycées»*, souligne Sylvie Polloni, de SUD.
«On s'attend à une annualisation du temps de travail des enseignants», affirme Philippe Dauriac, secrétaire départemental de CGT Éduc'Action qui rappelle que les lycées professionnels sont aussi concernés par la réforme, *«ainsi que les centres de formation des apprentis, dont les référentiels d'enseignement pourraient être confiés aux branches». «C'est une attaque en droite ligne de ce qu'il s'est passé avec le code du travail.»*
Une vingtaine d'étudiants de l'université de La Couronne se sont aussi réunis en AG *«par solidarité avec les lycéens»*, dit Paul Parcelier, en deuxième année de Staps et affilié SUD-Éducation. Mais pas que. Ils dénoncent aussi les «attendus» auxquels devront répondre les bacheliers. *«On n'était pas favorable au tirage au sort mais là, la solution n'est pas mieux. On refuse que l'université devienne un système comme les prépas ou les écoles de commerce: il faut que tout le monde puisse avoir sa chance.»*
Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation, présentera son projet de réforme le 14 février en Conseil des ministres.

Logan Audigier, 20 ans

« Être entendu par le rectorat

Logan Audigier est le président du Conseil de la vie lycéenne (CVL) du Lisa, qui a organisé la manifestation. Il est en terminale. «Avant, les lycéens passaient tous le même bac. Là, on va vers une perte d'équité avec le choix des matières majeures. Le contrôle continu *[qui pourrait compter pour 40 à 60 % de la note finale, NDLR]* peut pénaliser les élèves qui seront mal vus par certains professeurs, les rapports professeurs/élèves devront être objectifs. Tout n'est pas à jeter, la réforme a de bons côtés. J'ai d'ailleurs rencontré personnellement le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, le 24 janvier à Paris en tant qu'élu du Conseil national de la vie lycéenne. On a fait remonter ces problèmes, maintenant on verra. On a décidé assez tôt de manifester au Lisa. On a toujours une forte mobilisation ici. Mais attention, on ne rejette pas tout dans la réforme du bac! Et c'est un mouvement apolitique. L'important, ce d'être entendu par le rectorat.»

Georgina Burr, 17 ans

« Tout n'est pas à jeter

Georgina Burr est élève du Lisa, elle aussi au CVL. Elle encadrait hier la queue de la manifestation. «Tout n'est pas à jeter dans cette réforme. Des choses sont intéressantes, comme le contrôle continu. Cela peut être utile à certains élèves, *assure-t-elle, en prenant le contrepied de son camarade Logan Audigier.* C'est pour ça qu'on a tenu une conférence de 9 à 10 heures avant de défiler, pour expliquer à tous le contenu potentiel et les enjeux de cette réforme. Certains ne nous ont pas suivis, d'autres oui. Au moins, ils savent pourquoi. Cette manifestation nous permet d'exprimer notre citoyenneté. On a beaucoup de jeunes dans le cortège, des élèves de seconde qui seront concernés. Mes parents me soutiennent, ils savent que je suis dans la rue. Et nous nous sommes arrangés avec l'établissement pour ne rater que les cours du matin. C'est le message que l'on a fait passer à tout le monde.»

La menace sur l'électrification de la ligne fâche les élus

Un rapport remis hier à la ministre des Transports propose d'abandonner l'électrification de la ligne ferroviaire Angoulême-Royan. Les élus enragent.

Jean-François BARRÉ
jf.barre@charentelibre.fr

François Bonneau et Dominique Bussereau sont animés d'une même colère sur le dossier de l'électrification de la ligne Angoulême-Saintes-Royan. Photo archives Anne Kerjean

«*Le projet d'électrification de la ligne Angoulême-Saintes-Royan vise à permettre une à deux liaisons TGV directes par jour entre Paris et Royan, en lien avec l'ouverture de la LGV Sud Europe Atlantique (Tours Bordeaux). Compte tenu des coûts d'exploitation élevés des TGV sur ligne classique, cette liaison directe ne semble pas pertinente à la différence de l'achèvement du renouvellement de l'infrastructure, de la modernisation de la signalisation et d'un relèvement localisé de la vitesse. Le Conseil n'est pas convaincu de l'utilité du projet et propose de ne pas le poursuivre.*»

Quelques lignes du rapport Duron sur les mobilités routes rail remis hier à Élisabeth Borne, la ministre du Transport, et qui d'un trait de plume enterrent «*plus de dix ans de travail des élus des départements charentais et de la Région*». Quelques lignes qui ont fâché tout rouge Dominique Bussereau, président du conseil départemental de Charente-Maritime, élu du Royannais. Au point que sa réaction sur les réseaux sociaux a incité la ministre à l'appeler pour tenter d'éteindre l'incendie.

«Je suis en colère»

«*Je suis en colère*», confirme l'ancien ministre des Transports. Parce qu'il est attaché au projet, parce qu'il se souvient surtout que l'opération a été inscrite à l'actuel contrat de plan État-Région «*signé par Manuel Valls en 2015 et préparé, concerté, par… Élisabeth Borne alors qu'elle était préfète de la région Poitou-Charentes*». «*Elle nous a même aidés à convaincre Ségolène Royal.*» Avec, à l'époque de l'élaboration, un financement à hauteur de 150 millions d'euros, répartis entre les deux départements, la Région et l'État. Dominique Bussereau enrage aussi parce que le projet qu'il a porté «*avec les autres élus depuis plus de dix ans ne concerne pas que les TGV*». Il le reconnaît au passage, une fois n'est pas coutume: «*Ségolène Royal avait été bien inspirée, au renouvellement du matériel ferroviaire, d'acheter des TER bimode*», qui fonctionnent aussi bien au diesel qu'à l'électricité.

«Un mauvais coup»

«*Le TGV, c'est l'été, le week-end s'il le faut, comme ceux qui desservent Arcachon ou La Baule. Si les acteurs du cognac font part d'une nécessité, aussi*», dit encore Dominique Bussereau, appuyé par les élus charentais. Pour François Bonneau, le président du Département, ce serait «*un mauvais coup porté au territoire*». «*Royan est la seule destination balnéaire qui n'est pas desservie par un TGV et la rupture de trajet, entre TGV et TER, est préjudiciable au Cognaçais, ce territoire important pour l'exportation et au rayonnement considérable.*» Un enjeu de taille en regard duquel la Charente a inscrit 16 millions d'euros.

Un «*mépris pour les territoires hors métropole*», c'est aussi ce qui énerve Michel Gourinchas, le maire de Cognac. «*L'enjeu, c'est l'aménagement du territoire. Ça nous rejette dans tout ce que nous sommes, des territoires ruraux. On savait bien qu'on n'aurait pas dix TGV par jour entre Angoulême et Royan, mais, au vu de ce qu'on fait en matière de tourisme, d'économie…, on ne mérite pas d'être traités de cette façon.*»

Comme Dominique Bussereau, François Bonneau tente de se rassurer en espérant que «*la ministre puisse faire la part des choses, elle qui connaît parfaitement le dossier*».

Au-delà des «*économies pour les collectivités, qui ne seront pas sollicitées*», pour Michel Gourinchas, ce serait «*un coup dur pour les départements*». D'autant que, ajoute Dominique Bussereau, «*SNCF Réseaux nous a fait savoir que les travaux de signalisation entre Angoulême et Saintes, qui devaient être à l'origine livrés en 2021, ne commenceraient peut-être qu'en 2022*».

La seule consolation, ce sont quelques mots lâchés par Élisabeth Borne hier soir. «*Elle a convenu,* rapporte Dominique Bussereau, *qu'on ne pouvait pas retirer par un rapport un contrat de plan.*»

■ Mardi, personnels des Ehpad et auxiliaires de vie étaient en grève ■ Ils veulent plus de bras ■ Des soignants ou ex-soignants ont écrit à CL pour raconter leur journée.

Le cri d'alarme de soignants

■ **William, auxiliaire de vie à domicile dans le Grand-Angoulême**
«J'aurais voulu écrire un texte exhaustif, mais j'ai eu une journée de onze heures de travail. J'aurais voulu vous parler plus en détail de la fatigue, de l'épuisement, du turnover, des excuses que nous répétons chez les gens d'être fatigué, de ne pas être l'intervenant habituel, malade, blessé, démissionnaire, de le remplacer au pied levé, de la famille qui râle car je suis la 37e personne à intervenir chez leur proche.

> **Je ne supportais plus d'être responsable de cette maltraitance inévitable.**

Je pourrais aussi parler des temps partiels, des salaires qui s'effritent, des kilomètres non remboursés, des amplitudes horaires qui bouffent la vie familiale, sociale, les loisirs, des économies à faire car la voiture tombe en panne, de la solitude, du manque d'encadrement, de temps de paroles entre collègues et avec des psychologues inexistants pour faire face à des situations parfois désespérées, de fin de vie, d'isolement, de souffrance. Je pourrais parler du manque de reconnaissance de nos métiers dont personne ne sait vraiment en quoi ils consistent puisque la vieillesse et la dépendance sont des tabous. Mais j'ai une journée trop longue et je dois bien m'occuper un peu de moi-même avant de me coucher tôt pour repartir demain matin.»

300 soignants ont manifesté mardi devant l'hôpital d'Angoulême. Photo Renaud Joubert

■ **Une ancienne aide-soignante**
«J'ai travaillé cinq ans dans une unité de soins de longue durée dans les hôpitaux du Sud-Charente. J'ai démissionné il y a un an à 26 ans, ne supportant plus de voir tout ça, d'être responsable de cette maltraitance inévitable. J'ai choisi mon métier par vocation. J'ai toujours aimé travailler avec les personnes âgées. Le personnel soignant est complètement en burn-out, rappelé constamment sur les jours de repos. Les arrêts maladie pleuvent de toute part. Personne pour nous remplacer les vacances. Le week-end, nous nous retrouvions à deux l'après-midi, nous n'avions pas le temps de sortir un patient pour prendre l'air, ni de le lever de son lit, l'habiller. Nous n'avions pas le temps de prendre cinq minutes pour discuter avec lui. Deux pour effectuer 30 changes, des soins, répondre aux sonnettes, pallier l'urgence. Combien de fois j'ai vu mes collègues partir en larmes parce qu'ils étaient dégoûtés du travail effectué. On se sent nul, isolé, pas écouté. On a l'impression de ne pas faire notre travail comme il faut ou qu'à moitié.
Quand on se plaint, on nous dit qu'on s'organise mal ou alors pour celles qui sont en CDD, on leur fait du chantage: si vous voulez être rappelé le mois prochain, il va falloir revenir travailler sur vos repos! Pour les vacances, impossible de prendre trois semaines d'affilée à moins d'échanger notre week-end de travail avec les collègues. Voilà le quotidien de nos aînés: rester au lit, regarder par la fenêtre et attendre qu'on vienne prendre le temps de discuter avec eux, de la nourriture pas bonne, du personnel à bout, pas à l'écoute.»

■ **F., ancien aide-soignant**
«La mort dans l'âme il y a trois ans, j'ai fini par jeter l'éponge et quitter ma profession d'aide-soignant que j'aimais pourtant profondément. Trois ans de silence, d'amertume voire de culpabilité de n'avoir rien pu faire pour changer les choses.
Une journée en Ehpad? Prise de poste à 7h30, une aide très rapide pour le petit-déjeuner à la limite de l'entonnoir puis deux heures à un rythme effréné pour effectuer quinze toilettes, parfois plus en cas d'absence de collègues, avec des résidents parfois alités et lourdement handicapés. Le repas du midi se passe souvent seul avec quatre ou cinq résidents attablés que l'on "remplit" au plus vite car l'heure du coucher pour la sieste et les changes arrive à grands pas, enfin pour les résidents qui ont la chance de ne pas être laissés sur la même chaise du petit-déjeuner au dîner. L'après-midi poursuit son cours infernal avec des animations, à dire vrai c'est le plus souvent la télévision qui prend le relais. Les couchers se font dans les mêmes conditions. Pas le temps de s'attarder, on oublie le mal-être de certains résidents, les pleurs, les angoisses. Ce n'est qu'une fois au volant de son véhicule que tout remonte, la culpabilité, la tristesse, l'écœurement. Parfois les nerfs lâchent, mais il faut vite se ressaisir car demain inéluctablement, tout doit recommencer.»

■ À Cognac, une nouvelle concertation autour des rythmes scolaires a lieu lundi
■ Le maire souhaite maintenir ce qui existe ■ Mais il fait face à une opposition.

Des parents plaident pour le retour aux quatre jours

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

«*On n'a pas besoin d'études. On voit nos enfants au quotidien. Et ils sont plus fatigués qu'avant.*» Alors que la ville de Cognac doit se positionner sur la question des rythmes scolaires avant le 13 mars (1), des parents d'élèves ont décidé de monter au créneau pour plaider en faveur du retour de la semaine à quatre jours.

> **En étant fatigués dès le mercredi, comment peuvent-ils apprendre correctement le jeudi et le vendredi?**

Dans les écoles de Crouin, Jules-Michelet, des Borderies et Victor-Hugo, les parents sont plutôt favorables au retour de la semaine à quatre jours. Photo J. P.

Lors de la première réunion organisée sur le sujet à la mi-janvier, Christelle Gombeau, présidente de l'association des parents d'élèves et élue au conseil d'école de Jules-Michelet, a eu «*l'impression de ne pas avoir été écoutée*». «*C'était un dialogue de sourds*», dit-elle, estimant que «*le maire est arrivé avec une position*» et qu'il «*n'en changerait pas*». Selon elle, «*la majorité des parents et des enseignants*» sont pour le retour des quatre jours à Cognac. Elle en veut pour preuve le résultat de sondages, réalisés à l'initiative des représentants des parents dans les écoles: 64,23 % pour les quatre jours à Jules-Michelet; 82,6 % aux Borderies; 79 % à Victor-Hugo pour ce qui est du quartier de Crouin. «*Nous n'avons pas les résultats des autres écoles, mais on est sur la même tendance*», remarque-t-elle.

«On n'en voulait pas de cette réforme»

«*Le rythme des quatre jours et demi fatigue nos enfants*», observe aussi Delphine Millenaar, représentante des parents d'élèves de l'école Victor-Hugo, qui rappelle qu'«*on n'en voulait pas de cette réforme*». Les mamans veulent bien admettre que les enfants travaillent mieux le matin, «*mais en étant fatigués dès le mercredi, comment peuvent-ils apprendre correctement le jeudi et le vendredi?*», interrogent-elles.
Tout en remettant en question les activités périscolaires. Hip-hop, danse africaine, théâtre... Ça passe. Mais «*la fabrication de pompons en CM2*» ou «*les jeux de société entre midi et deux*» ne trouvent pas grâce à leurs yeux.
«*Comme beaucoup de communes autour repassent à quatre jours, certains parents risquent d'inscrire leur enfant ailleurs*», prévoit Christelle Gombeau, qui juge qu'aujourd'hui les élèves n'ont «*plus le temps d'être enfants, de jouer... Ils sont trop sollicités.*»
C'est ce qu'ils rediront lundi, lors d'une nouvelle concertation organisée à la mairie de Cognac. Chaque conseil d'école devra ensuite voter à la rentrée.

(1) Angoulême a décidé de maintenir les quatre jours et demi, mais de nombreuses communes dans le département décident de repasser aux quatre jours, mettant en avant des raisons financières.

Michel Gourinchas: «La Ville fera des économies»

Il est personnellement pour la semaine à quatre jours et demi. S'appuyant sur les études qui prouvent que, «*pour le bien-être des enfants*», le bon rythme, c'est un apprentissage réparti sur cinq matinées. C'est ce qu'il a expliqué aux parents à travers un courrier.
Ce qu'il a rappelé aussi à des enseignants, «*dont certains estiment, dans leur intérêt personnel, que quatre jours, c'est mieux*», déplore Michel Gourinchas. Pour autant, le maire de Cognac répète qu'il n'imposera aucune décision. «*Les conseils d'école vont voter. S'il y a une quasi-unanimité contre les quatre jours et demi, on repassera à quatre jours.*» Et l'édile d'ajouter: «*À mon avis, l'enfant n'a rien à gagner là-dedans... si c'est pour rester chez lui à regarder la télé. Mais la Ville fera des économies.*»
Pour les temps d'accueil qu'ils souhaitent instaurer «*en partenariat avec les enseignants*», les élus ont chiffré: ça ferait 600.000 euros.

Les aides européennes ouvrent l'appétit

Les subventions européennes sont là pour aider les entreprises, mais leur obtention passe par des démarches administratives complexes au point d'être décourageantes.

Hier matin à La Salamandre de Cognac, le deuxième petit-déjeuner de l'économie de l'agglo a été organisé pour simplifier tout cela, avec l'appui de l'Agence de développement et d'innovation de Nouvelle-Aquitaine (une association créée par la Région).

Dans la salle, une cinquantaine d'entrepreneurs, de futurs porteurs de projets et quelques élus. Une belle affluence, comme lors du premier petit-déjeuner consacré à l'usage d'internet et des réseaux sociaux, en octobre dernier. *«C'est une super-surprise de voir autant de monde pour un sujet aussi technique»*, se satisfait Véronique Marendat, vice-présidente en charge du développement économique à Grand Cognac.

Si tout le monde n'a pas trouvé de réponse précise à ses interrogations, la réunion a permis de débroussailler la forêt des formules existantes et des services à contacter.

Les petits-déjeuners de l'économie vont se poursuivre, avec deux rendez-vous prévus au premier trimestre 2018. Le prochain devrait se tenir en avril, son thème n'a pas encore été validé.

Le deuxième petit-déjeuner de l'économie de Grand Cognac a réuni une cinquantaine d'entrepreneurs, désireux d'en savoir plus sur l'obtention de financements. Photo D. R.

Grand Cognac accouche d'une dotation dans la douleur

Les délégués ont validé l'enveloppe et la répartition de la DSC, hier. Mais les communes de l'ancienne CDC se sont élevées contre.

Jérôme Sourisseau, le président, a présenté les nouveaux critères de répartition. Photo J. P.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Ils ont réglé, hier soir, un *«problème qui nous pourrit la vie et qui nous empêche d'avancer»*, selon les termes de Jérôme Sourisseau. Réglé pour cette année, en tout cas. Au menu du conseil d'agglo, organisé au Castel: la dotation de solidarité communautaire (DSC). Cet épineux dossier qui a poussé Michel Gourinchas à démissionner en fin d'année.

Après des mois de tergiversations suivis d'un gros clash, un accord a enfin été trouvé. Comme prévu, la DSC va être réduite de 50 % sur trois ans. De 6.777.724 euros, elle passe cette année à 5.648.100 euros... pour arriver en 2020 à 3.388.862 euros. La proposition faite en décembre *«essayait d'atténuer la baisse, mais le compromis était attaquable au niveau légal»*, indique le président.

Les nouveaux critères de répartition sont *«indiscutables»*. Sont désormais pris en compte la population, le potentiel financier par habitant, le revenu par habitant et l'effort fiscal (1).

Et à ce jeu-là, il y a peu de gagnants. Sept communes sur les 58 que compte Grand Cognac voient tout de même leur enveloppe augmenter. C'est le cas de Cognac: + 65.878 euros; Châteauneuf: + 98.148; Jarnac: + 50.105; Segonzac: + 20.992.

Les perdants sont bien plus nombreux... et notamment dans l'ancienne communauté de communes. À Châteaubernard, la dotation était de 432.775 euros en 2017. Elle passe à 232.643 euros cette année. Gimeux perd 37.888 euros; Merpins 54.498; Saint-Brice 44.022 et Ars 34.702.

«Des déçus et des frustrés»

«Une punition» pour Hélène Tournadre. *«C'est l'équivalent de la baisse que l'État nous a fait vivre en trois ans,* observe l'élue arsoise. *Cela va être très difficile. On ne pourra pas redresser la barre en un an.»* Elle a voté contre.

Comme Pierre-Yves Briand, coincé entre la volonté de jouer la solidarité et l'intérêt de sa commune. Il pointe du doigt *«la brutalité du mécanisme»*. *«C'est le prix d'une fusion mal préparée,* estime le maire de Châteaubernard. *Nous n'avons pas été à la hauteur de la tâche.»*

À Mesnac, Didier Gois ne peut pas non plus *«accepter une baisse de 49 %»*. À Louzac-Saint-André, Lilian Jousson craint qu'on *«arrive à des ressentiments durables et que le pacte financier et fiscal soit un vain mot»*.

Ils ont fait entendre leur voix hier soir, les mécontents. Michel Gourinchas n'a pas bronché. Après sa démission de la présidence, la dotation de Cognac augmente. *«J'ai voté pour cette année. Ce ne sera peut-être pas le cas l'année prochaine»*, glisse l'élu, étonné de voir que l'opposition cognaçaise a elle voté contre cette DSC... qui favorise pourtant la commune (2).

> **C'est le prix d'une fusion mal préparée. Nous n'avons pas été à la hauteur de la tâche.**

Si elle comprend qu'il puisse y avoir des *«déçus et des frustrés»*, Véronique Marendat, à Segonzac, juge que *«cette formule a pour effet de resserrer les écarts quand on regarde la DSC par habitant. On est dans un mode de solidarité plus normal.»*

Cette question tranchée, Jérôme Sourisseau espère maintenant que les choses vont avancer. Samedi, les élus se retrouveront à l'Ireo de Cherves-Richemont pour leur séminaire. Objectif: définir les compétences. *«Quand on aura éclairé tout ça, on réinterrogera notre pacte financier et fiscal. Il y a tout un tas de choses à mettre sur la table.»* Et du pain sur la planche.

(1) Les principes et critères de répartition ont été adoptés avec 64 voix pour, 18 contre et 9 abstentions.

(2) Les montants de dotation pour les communes ont été validés avec 66 voix pour, 18 contre et 7 abstentions.

La taxe sur l'eau et les inondations adoptée

Ça n'a pas fait de remous. Hier soir, comme GrandAngoulême ou la Charente limousine, Grand Cognac a voté la nouvelle taxe liée à la Gemapi, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (lire notre édition de lundi). *«Le budget de l'agglo ne nous permet pas d'envisager une ponction supplémentaire»*, a observé Dominique Petit, en charge du sujet. Cette nouvelle taxe étant *«assise sur la taxe d'habitation, les taxes foncières et la cotisation foncière des entreprises, cela représentera entre 3 et 6 euros par habitant»*. Au total, 238.946 euros à prélever pour l'agglo, qui a transféré la compétence aux trois syndicats d'aménagement hydraulique du territoire: le syndicat du bassin du Né, le Symba et le Sybra. Adopté avec 83 voix pour, deux contre et six abstentions.

■ **Bureau communautaire.** Comme il l'avait annoncé lors de son élection, Jérôme Sourisseau a étendu le bureau communautaire (jusque-là réservé aux président, vice-présidents et conseillers délégués) à l'ensemble des maires. Proposition validée, avec 18 voix contre et 14 abstentions. *«Un bureau à 70, c'est trop important et ça va faire doublon»*, estime Michel Gourinchas, qui craint *«une lassitude»*. À Saint-Brice, Jean-Claude Tessendier fait carrément part de sa décision de ne pas se présenter. Il est retiré de la liste. *«Vu les sujets importants qu'on a à traiter, il est nécessaire qu'on fusionne le bureau communautaire et la conférence des maires*, estime pour sa part le nouveau président. *Un passage obligé pour dépasser les difficultés qu'on a eues cette année.»*

Julienne: le symposium passe son tour

À la demande de l'agglo, l'association organisatrice du festival international de sculpture a accepté de décaler sa 11e édition prévue en septembre prochain. Rendez-vous en 2019.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Maryse Obom fait contre mauvaise fortune bon cœur et donne rendez-vous aux visiteurs en septembre 2019. Photos archives CL

Question de cohérence d'abord. *«Il s'agit de rééquilibrer le calendrier des rencontres artistiques sur le territoire»*, indique Nicole Roy, la vice-présidente de l'agglo de Grand Cognac en charge de la culture.
En conséquence de quoi le symposium international de sculpture de Julienne ne sera pas au rendez-vous en septembre prochain, comme prévu (lire *CL* d'hier).
«On a accepté de le décaler en 2019 pour la bonne cause, indique Maryse Obom, présidente de l'association «Julienne, Métiers d'art & Tourisme», organisatrice de cet événement gratuit qui rassemble à chaque édition, sur dix jours, des sculpteurs du monde entier de renommée internationale, et près de 2.000 visiteurs.
«L'agglo nous a fait part en octobre dernier de son souhait de rétablir l'alternance entre les biennales de sculpture du territoire, poursuit la présidente, *on a fait l'effort, c'est mieux pour tous.»*
Biennale depuis des années, la onzième édition du symposium se télescopait avec la biennale du festival «Art et passion du bois» de Bréville, qui a lieu fin août.
Comme depuis 2012 pourtant. *«Mais on a estimé qu'il était plus logique quand même qu'ils ne se chevauchent plus désormais»*, explique Nicole Roy. Question de finances aussi, l'élue ne le cache pas. *«Il est vrai que subventionner les deux manifestations la même année n'est pas facile, nos moyens sont limités au pôle culture. Je salue d'ailleurs la décision de l'association de Julienne, elle a été très fair-play.»*

Après la liberté en 2014, la symbolique du 10 en 2016, l'harmonie devra être taillée dans le roc par les sculpteurs en 2019.

L'harmonie, un thème 2019 qui colle à la situation

Fair-play, car l'agglo n'avait pas imposé laquelle des deux biennales allait passer son tour cette année. *«Sauf que lors de la réunion d'octobre, l'association du festival de Bréville* [«Arbbre», NDLR] *nous a fait savoir que tout était calé pour elle. On a donc joué le jeu, sachant que c'était tout juste quand même pour nous, on était prêt à commander nos blocs de pierre»*, confie Maryse Obom, laquelle espère bien ne pas faire les frais de ce geste non plus, les subventions du jour, et de nos jours pour un agglo toujours en construction, n'étant pas forcément celles du lendemain.
«On va tâcher de maintenir l'équilibre et de ne léser personne. Une certitude: le symposium de Julienne sera privilégié l'an prochain, comme on l'a fait savoir à Bréville qui accueille une résidence d'artistes entre ses biennales», rassure Nicole Roy.
Dans l'attente, toute l'équipe de Maryse Obom aura au moins le temps de peaufiner une prochaine édition dont les grandes lignes sont évidemment déjà tracées, et qui aura pour thème «l'harmonie».
«Le rapport heureux entre les parties d'un tout, l'accord des pensées, des volontés, des sentiments. L'harmonie de l'univers», décline la présidente à propos de ce projet sur lequel des sculpteurs planchent déjà.

La fonction publique invitée à maigrir

■ Le gouvernement a pris de court les syndicats hier ■ Il a annoncé envisager un plan de 120.000 départs volontaires.

C'est un pavé dans la mare qu'a lancé le gouvernement hier en envisageant un plan de départs volontaires inédit pour les fonctionnaires. Il s'agit d'*«imaginer avec les agents publics un plan de départs volontaires pour ceux qui souhaiteraient partir, en conséquence de la réforme de l'État»*, a déclaré le ministre de l'Action et des Comptes publics Gérald Darmanin, au terme d'un comité interministériel.

Gérald Darmanin sera chargé, avec le secrétaire d'État Olivier Dussopt, d'une grande concertation avec les syndicats de la fonction publique, qui doit courir sur l'ensemble de l'année 2018 et traitera notamment de cette question.

Mais celle-ci s'annonce rude. *«Nous avons affaire à un président de la République et à un gouvernement qui sont en train de s'attaquer frontalement à la fonction publique»* pour *«se conformer aux prévisions d'Emmanuel Macron de supprimer 120.000 emplois dans la fonction publique»*, a réagi Jean-Marc Canon de la CGT. La CFDT elle s'est montrée plus prudente, réclamant de rencontrer le gouvernement très rapidement *«pour discuter de ce qui est vraiment derrière ces annonces»*. *«Pour nous c'est une contradiction avec les principes de la fonction publique»*, s'est ému Luc Farré (Unsa).

Selon une source gouvernementale, une partie des 700M€ du fonds pour la transformation de l'action publique, mis en place sur cinq ans par le gouvernement, pourrait financer ce plan de départs volontaires.

Depuis 2008, les fonctionnaires d'État peuvent bénéficier d'une indemnité de départ volontaire s'ils souhaitent démissionner, sous certaines conditions. Cette disposition a été étendue aux fonctionnaires territoriaux en 2009. Mais un plan de départs collectifs serait *«inédit»*, selon les syndicats.

Étendre le recours aux contractuels

Par ailleurs, Édouard Philippe a annoncé vouloir étendre *«largement»* le recours aux contractuels ne bénéficiant pas de l'emploi à vie, *«notamment pour les métiers ne relevant pas d'une spécificité propre au service public»*. Sur les cinq millions de fonctionnaires, environ 940.000 étaient contractuels à la fin 2015. *«On ne répare pas un pays, on ne vise pas haut, sans avoir conscience qu'il faut parfois bousculer et modifier ces équilibres»*, a plaidé le Premier ministre, pour qui il faut *«adapter»*, *«assouplir»* le statut de la fonction publique.

Cette annonce intervient alors que huit des neuf syndicats représentatifs avaient au contraire réclamé ensemble fin janvier un *«nouveau plan de titularisation»* des contractuels, après celui de 2011 arrivé à échéance. Le gouvernement *«propose exactement l'inverse»*, s'est indigné Jean-Marc Canon (CGT).

Les discussions porteront en outre sur deux autres chantiers délicats: la simplification des instances représentatives du personnel et le développement d'une rémunération au «mérite».

Le Premier ministre a par ailleurs confirmé une réforme déjà évoquée: les diplômés de l'ENA issus des grands corps seront désormais affectés, deux ans après leur sortie de l'école, aux *«projets prioritaires»* de l'exécutif.

Indices de satisfaction

Autre mesure: dans toutes les administrations qui accueillent du public (écoles, tribunaux, hôpitaux, CAF...) des indicateurs de résultats et de qualité de service prenant en compte la satisfaction des usagers seront rendus publics fin 2018.

Le Premier ministre a également réaffirmé l'objectif de rendre toutes les démarches administratives accessibles en ligne d'ici 2022.

Un deuxième comité interministériel se tiendra en avril.

Gérald Darmanin et Édouard Philippe ont présenté hier leur feuille de route pour la fonction publique. Photo AFP

La France n'est pas le royaume des fonctionnaires

Le nombre d'agents publics pour 1.000 habitants en 2015 dans des pays de l'OCDE

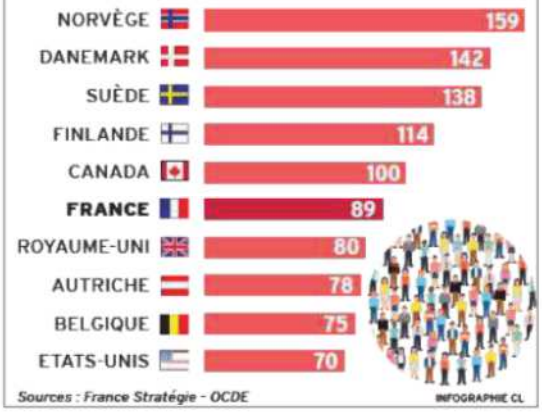

Sources : France Stratégie - OCDE

INFOGRAPHIE CL

Le gouvernement se mêle-t-il de tout?

Procès Bendaoud, meurtre d'Alexia, les commentaires de ministres sur les affaires en cours ont suscité recadrages mais aussi soutiens.

«Un ministre n'a pas à commenter une affaire judiciaire.» Par ce simple rappel sur l'antenne de France Inter, flèche décochée à la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement Christophe Castaner a mis en lumière des approches divergentes au sein du gouvernement sur le sujet.

Au centre du débat, la réaction de Marlène Schiappa mercredi à la défense de l'avocat de Jonathann Daval. *«Nous dire: "Alexia Daval a une personnalité écrasante, et c'est pour cela qu'elle aurait été assassinée", je trouve ça proprement scandaleux»*, avait-elle déclaré sur RTL, demandant aussi d'*«arrêter de minimiser les violences conjugales, arrêter de trouver des excuses»*.

«Je pense que les droits de la défense doivent être préservés et ce n'est pas son rôle», a déclaré sur Sud Radio l'ancienne Garde des Sceaux Rachida Dati.

Mais Marlène Schiappa a dans l'ensemble reçu l'appui de l'exécutif, à commencer par Matignon, où on estime qu'elle a *«pris toutes les précautions nécessaires vis-à-vis de la présomption d'innocence»*.

«Je n'ai pas mélangé mes casquettes»

«Elle ne commente pas une seconde l'affaire. Mais elle critique à juste titre tous ceux qui banalisent dans leurs propos des violences conjugales», insiste-t-on dans l'entourage du Premier ministre. Sur Europe 1, le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux a également estimé que Marlène Schiappa n'était *«pas intervenue dans le travail de la justice»*.

«Je n'ai pas mélangé mes casquettes», s'est par ailleurs défendue Marlène Schiappa hier soir sur le plateau de «C à vous» sur France 5.

La sortie de Marlène Schiappa s'ajoute à celle de Nicole Belloubet qui dimanche avait commenté le comportement de Jawad Bendaoud, logeur présumé de jihadistes des attentats du 13-Novembre. *«Son attitude, qui est inqualifiable lors du procès, n'a aucune conséquence sur la sanction qui lui est appliquée»*, avait-elle déclaré, présageant ainsi d'une condamnation.

«Le principe de séparation des pouvoirs s'oppose à ce qu'un membre de l'exécutif prenne position sur des affaires judiciaires en cours, a fortiori quand il s'agit de la ministre de la Justice, alors que les instructions individuelles (de la chancellerie au parquet, ndlr) ont été interdites», a rappelé hier Laurence Blisson, secrétaire générale du Syndicat de la magistrature.

Fraude fiscale

Le plan de lutte se précise

Le gouvernement a dévoilé ces derniers jours par petites touches les principales mesures de son plan de lutte contre la fraude qu'il entend mettre en œuvre avant l'été et destiné à récupérer une partie des 60 à 80 milliards d'euros d'impôts.

■ **Publier les noms des fraudeurs.** La pratique du «name and shame» («nommer et faire honte»), qui consiste à désigner publiquement le nom des fraudeurs à des fins dissuasives, sera développée pour les cas les plus graves.

■ **Police fiscale.** Gérald Darmanin a annoncé hier au *Figaro* la création d'un service spécialisé à Bercy qui viendra compléter le travail de la Brigade nationale de répression de la délinquance fiscale (BNRDF), actuellement débordée.

■ **Algorithmes.** L'exploration de données sera développée. Elle permet de détecter les dossiers à risques grâce à des logiciels permettant de croiser des informations fiscales. Elle est déjà utilisée depuis 2014 pour les entreprises, et testée depuis fin 2017 pour les particuliers.

■ **Guichet de régularisation.** Un guichet sera mis en place, par le biais d'une circulaire, pour les entreprises souhaitant régulariser leur situation.

■ **Plaider coupable.** Une procédure de plaider coupable sera prévue pour les fraudeurs poursuivis au pénal. Ils pourront s'éviter un procès en acceptant la peine proposée par le parquet.

■ **Officines.** Des sanctions seront créées pour les intermédiaires (cabinets d'avocat, sociétés de conseil), à l'origine de montages frauduleux. Des pénalités allant de 10.000€ à 50 % des honoraires perçus sont envisagées.

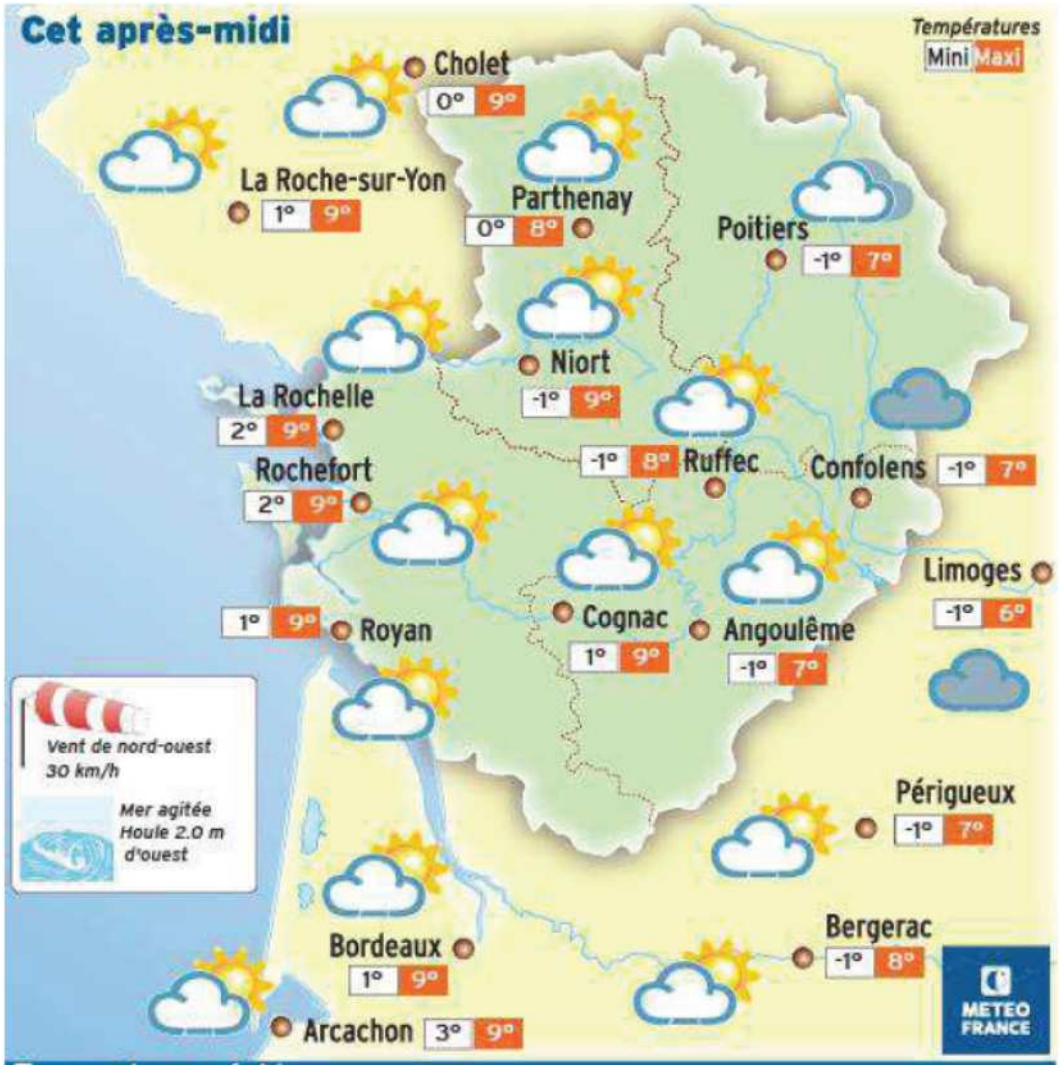

Temps plus agréable.

Après la dissipation des bancs de brume et de brouillard dans l'intérieur des terres, le temps se montre ensuite assez agréable, et assez bien ensoleillé en dépit de quelques nuages. Toutefois en soirée, une ligne d'averses arrive par le Nord.
Le vent est de Nord, faible à modéré en matinée. Puis il se renforce un peu l'après-midi en tournant au Nord-Ouest.

	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Samedi	3° 9°	1° 8°	0° 7°	0° 6°
Dimanche	3° 6°	3° 6°	2° 5°	1° 5°
Lundi	-1° 4°	-1° 4°	-1° 4°	-2° 2°
Mardi	-3° 3°	-3° 4°	-3° 3°	-3° 2°
Mercredi	-3° 3°	-3° 3°	-4° 3°	-4° 2°
Jeudi	-4° 4°	-4° 4°	-5° 3°	-5° 3°

HIER / Mini / 16h

Burn out : l'Assemblée rejette la proposition de loi de La France insoumise

SOCIAL L'Assemblée a rejeté hier la proposition de loi de La France insoumise pour la reconnaissance comme maladies professionnelles de pathologies psychiques liées au burn out.
La proposition de loi portée par François Ruffin visait à inscrire plusieurs pathologies psychiques « relevant de l'épuisement professionnel », la dépression, l'anxiété généralisée, le stress post-traumatique, au tableau des maladies professionnelles à compter de 2019.
Le texte a été repoussé par une motion préalable adoptée par 86 voix contre 34, coupant court au débat sur les articles et amendements.

Pôle Emploi installe un dispositif pour les postes non pourvus

ÉCONOMIE Pôle Emploi va mettre en place dans chaque région un correspondant spécialement chargé de s'occuper des offres difficilement pourvues.
Ce correspond régional « aura en charge la mobilisation des ressources nécessaires pour répondre aux difficultés de recrutement locales », fait savoir l'opérateur public. Il pourra « appuyer les acteurs institutionnels et économiques, telles les collectivités et les organisations professionnelles, dans leurs actions en faveur de l'emploi ».

Heures sup': le gouvernement « ne s'interdit aucune piste »

FISCALITÉ Le gouvernement « ne s'interdit aucune piste » en matière d'exonération de cotisations sociales sur les heures supplémentaires, en se fixant comme principe que le travail en France « paye mieux », a déclaré le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux. Cette défiscalisation avait été instaurée par Nicolas Sarkozy puis supprimée par François Hollande.

Fonction publique, vers 120 000 postes en moins

GOUVERNEMENT Les syndicats dénoncent une « attaque frontale ». La concertation est programmée sur l'année en cours

Le gouvernement a lancé hier un pavé dans la mare en envisageant un plan de départs volontaires inédit pour les fonctionnaires afin d'accompagner la réforme de l'État, une nouvelle « attaque » qui a pris de court les syndicats.

Il s'agit d'« imaginer avec les agents publics un plan de départs volontaires pour ceux qui souhaiteraient partir, en conséquence de la réforme de l'État », a déclaré le ministre de l'Action et des Comptes publics Gérald Darmanin devant la presse, au terme d'un comité interministériel ayant réuni une quinzaine de ministres. Gérard Darmanin sera chargé, avec le secrétaire d'État, Olivier Dussopt, d'une grande concertation avec les syndicats de la fonction publique, qui doit courir sur l'ensemble de l'année 2018 et traitera notamment de cette question.

Mais celle-ci s'annonce rude, plusieurs syndicats dénonçant déjà une « attaque » (CGT, Unsa), voire un « dynamitage de la fonction publique » (Solidaires). « Nous avons affaire à un président de la République et à un gouvernement qui sont en train de s'attaquer frontalement à la fonction publique » pour « se conformer aux prévisions d'Emmanuel Macron de supprimer 120 000 emplois dans la fonction publique », a réagi Jean-Marc Canon (CGT, premier syndicat).

Gérald Darmanin et Édouard Philippe. PHOTO DEMARTHON/AFP

La CFDT (deuxième) s'est montrée plus prudente, réclamant de rencontrer le gouvernement très rapidement « pour discuter de ce qui est vraiment derrière ces annonces ».

Rémunération au mérite

Par ailleurs, Édouard Philippe a annoncé vouloir étendre « largement » le recours aux contractuels ne bénéficiant pas de l'emploi à vie, « notamment pour les métiers ne relevant pas d'une spécificité propre au service public ». « On ne répare pas un pays, on ne vise pas haut, sans avoir conscience qu'il faut parfois bousculer et modifier ces équilibres », a plaidé le Premier ministre, pour qui il faut « adapter », « assouplir » le statut de la fonction publique. Cette annonce intervient alors que huit des neuf syndicats représentatifs avaient au contraire réclamé ensemble fin janvier un « nouveau plan de titularisation » des contractuels, après celui de 2011 arrivé à échéance. Sur les cinq millions de fonctionnaires, environ 940 000 étaient contractuels à la fin 2015.

Les discussions prévues dans l'année porteront, en outre, sur deux autres chantiers délicats : la simplification des instances représentatives du personnel et le développement d'une rémunération au « mérite ».

Autre mesure : dans toutes les administrations qui accueillent du public (écoles, tribunaux, hôpitaux, CAF…) des indicateurs de résultats et de qualité de service prenant en compte la satisfaction des usagers seront rendus publics fin 2018.

Le Premier ministre a également réaffirmé l'objectif de rendre toutes les démarches administratives accessibles en ligne d'ici 2022.

Cognac défend son petit village commerçant sous les halles

Le bâtiment accueille 40 producteurs. PHOTO ANNE LACAUD

N'en jetez plus, c'est un plébiscite. Cognac, en Charente, est arrivé premier, à l'échelle départementale, du concours « Votre plus beau marché », organisé par « Sud Ouest » et TF1. Alors, quel est donc le secret du lieu ? « C'est un ensemble de choses qui font de nous le plus beau marché du secteur », fanfaronne Danielle Jourzac, l'adjointe au maire en charge du commerce.

L'élue est une ardente défenseur du site municipal. « Parmi les 40 professionnels présents six jours par semaine, on trouve de tout, sans avoir besoin de prendre sa voiture pour aller dans les grandes surfaces en périphérie, assure-t-elle. Notre marché, c'est un assortiment de producteurs locaux, qui défendent des produits traditionnels. Alors il y a des gens qui s'affichent en bio et d'autres pas. Mais même sans avoir le label bio, certains producteurs proposent du local et du raisonné. C'est ça qui est important. »

Le juste prix

Cette idée, la mairie la défend. Depuis l'annonce de la victoire à l'échelle départementale, les services techniques ont fait poser de grandes affiches proclamant le résultat. Le site Internet et les réseaux sociaux battent le rappel des troupes. À Cognac, tout le monde est invité à se mobiliser sur le site Internet de « Sud Ouest ». « Les élus nous ont bien dit qu'on pouvait voter une fois par jour, alors on essaye d'y penser le matin pour faire grimper le score », glisse malicieusement Jeannette, une habituée du marché.

Mais c'est encore une rapide visite avec l'élue chargée des commerces qui permet de donner des arguments. « Regardez ces volailles, on sait d'où elles viennent. Ces carottes, elles ont été cueillies ce matin ou maximum hier », insiste Danielle Jourzac. Qui ne se laisse pas démonter quand des malheureux viennent critiquer des prix trop élevés. « Oui, si on regarde les tarifs du supermarché, c'est moins cher. Mais ce n'est pas la même chose. Ici, au marché, vous n'avez pas de revendeurs mais des producteurs. Ils vendent au juste prix. Celui qui leur permet de faire de bons produits, et d'en vivre. »

Le discours va droit au cœur de Sandra Vequaud, qui copréside l'association des commerçants. « Nous essayons de nous mobiliser pour être un marché dynamique, promeut la gérante des Délices du potager. Les producteurs s'investissent pour proposer une offre complémentaire. Pas de concurrence entre nous. » Sa collègue, Jane, approuve : « On dirait un petit village, témoigne cette Écossaise pâtissant au marché depuis huit ans. Les gens ne viennent pas seulement acheter mes gâteaux mais aussi parler. C'est vraiment sympathique. »

Une architecture particulière

L'architecture du lieu revient souvent dans les conversations. Sa construction, en 1871, est clairement inspirée du style de Victor Baltard. Révolutionnaires pour l'époque, les halles aux châssis vitrés reposent essentiellement sur des arcades en fonte. « Je le trouve beau, ce marché. On dirait une carte postale », s'enthousiasme Marie-Françoise. Cette retraitée cognaçaise fréquente l'endroit depuis 1975. « Quand des amis passent dans le coin, on les emmène ici, raconte-t-elle. Il faut être un peu chauvin ! » Un sentiment à exacerber pour que Cognac gagne le concours régional du plus beau marché.

Jonathan Guérin

VOTEZ !

SUR SUDOUEST.FR L'élection du plus beau marché de la région continue sur sudouest.fr, en partenariat avec le 13 Heures de TF1. Vous avez déjà choisi un lauréat par département (Issigeac, Libourne, Saint-Jean-de-Luz, Cognac, Royan, Nérac et Mont-de-Marsan), à (re) découvrir dans ces pages, jusqu'au 22 février. Continuez à voter sur sudouest.fr pour désigner le finaliste régional et l'envoyer en finale nationale !

CHAIS MONNET, COGNAC. Le chantier de construction du palace étoilé dans l'ancienne friche industrielle avance. Les vitres du hall de réception ont été posées cette semaine. L'hôtel grande classe doit être terminé avant l'été. Les travaux sont évalués à environ 60 M€. FACEBOOK HÔTEL CHAIS MONNET

Pas d'électrification, les élus sous tension

ANGOULÊME-SAINTES-ROYAN Selon le rapport Duron remis hier au gouvernement, il n'est « pas utile » d'électrifier cette ligne ferroviaire

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Dominique Bussereau considère que le rapport Duron est « décliniste et agresse les deux Charentes ». PHOTO X. LÉOTY ET T. KLUBA

C'est un paragraphe de sept lignes dans un épais document remis hier sur le bureau de la ministre des Transports Elisabeth Borne (lire notre fait du jour en pages 2 et 3). Le rapport Duron est formel : l'heure n'étant plus aux chantiers pharaoniques, il n'est « pas utile » d'électrifier la ligne ferroviaire Angoulême-Saintes-Royan !

Le projet – dont on parle depuis plus de vingt ans – était attendu à l'horizon 2022 ou 2023. Près de 170 millions d'euros devaient être réunis pour qu'un jour, un TGV arrive en gare de Royan, sans rupture de charge à Angoulême. Las ! L'affaire n'est plus sur de bons rails…

Page 94, on lit : « Compte tenu des coûts d'exploitation élevés des TGV sur ligne classique, cette liaison directe ne semble pas pertinente. » Le rapport Duron suggère, cependant, de poursuivre les travaux de modernisation de la ligne déjà commencés (notamment entre Saintes et Royan). Il juge pertinent « l'achèvement du renouvellement de l'infrastructure […] et un relèvement localisé de la vitesse entre Angoulême et Beillant » sur un tronçon de 21 kilomètres.

La conclusion est sans appel : « Le Conseil [d'orientation des infrastructures] n'est pas convaincu de l'utilité du projet [d'électrification] et propose de ne pas le poursuivre. » Tout juste évoque-t-il une possible expérimentation de rames aux moteurs à hydrogène.

Bussereau « ivre de rage »

Apprenant la nouvelle, Dominique Busserau, président du Conseil départemental de Charente-Maritime et ancien ministre des Transports, s'est dit "ivre de rage". « J'ai échangé des SMS incendiaires avec M. Duron, que je connais bien. Je vais me battre comme un diable. Je vais prendre rendez-vous avec Mme Borne, qui connaît bien la région. Je vais aussi mobiliser les élus des deux Charentes ! »

« Du mépris », dit Gourinchas

Dominique Bussereau peut compter sur le soutien de François Bonneau. Interrogé par « Sud Ouest », le président du Conseil départemental de Charente redoute une possible « régression ». Il considère les recommandations du rapport Duron « dommageables aux secteurs du cognac, des spiritueux et du tourisme ». Il se dit prêt à accompagner son collègue chez la ministre.

Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême, en appelle quant à lui à une « stratégie de défense commune dans l'ensemble du val de Charente ». Il sait que la gare LGV d'Angoulême – dont il défend bec et ongle la desserte – serait fragilisée par des liaisons transversales délaissées. Enfin, Michel Gourinchas, maire de Cognac, parle de « mépris pour les territoires hors métropoles ». « Ne pas électrifier Angoulême-Saintes-Royan, c'est remettre en cause l'équilibre de toute une région ! C'est méconnaître son dynamisme, nier son poids économique ! »

Hier, en début de soirée, Dominique Bussereau a crié sa colère sur le réseau Twitter. Il a dénoncé « le déclinisme » du rapport Duron, qui agresserait sans vergogne Charente et Charente-Maritime. Il était d'autant plus énervé que, voici quelques jours, une mauvaise nouvelle l'a contrarié. Témoignage : « J'ai appris que SNCF Réseau prenait du retard dans le chantier Saintes-Royan. Mais pis encore, les travaux de modernisation de la signalisation entre Angoulême et Saintes seraient repoussés à 2021 ! Ils devaient débuter l'an passé. C'est scandaleux. J'ai écrit à Patrick Jeantet, le PDG de SNCF Réseau. Mon courrier n'est pas très gentil… »

130 lycéens dans la rue

RÉFORME DU BAC Élèves au Lycée de l'image et du son (Lisa), ils ont manifesté, hier à Angoulême

La réforme, qui n'est qu'à l'état de projet, mobilise déjà. PH. V. JACQUET

« Nous ne sommes pas des lycéens syndiqués, mais des lycéens qui savent de quoi ils parlent », prévient Logan Audigier. Il est le porte-parole de ses camarades. 130 environ se sont déplacés hier matin. Partis du Lycée de l'image et du son (Lisa), sur les hauteurs de Ma Campagne à Angoulême, ils ont successivement crié leur mécontentement devant les grilles de Guez-de-Balzac et de Marguerite-de-Valois.

Leur colère est née dans le rapport sur le bac de Pierre Mathiot, rendu au ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, le 24 janvier dernier. Ils dénoncent notamment la marginalisation des options artistiques, cœur même de leur formation, ou encore le poids du contrôle continu : « Nous voulons la même correction pour tous et dans l'anonymat », défend Logan Audigier.

Les lycéens de Guez partagés

Aux grilles de Guez-de-Balzac, les élèves présents devant l'établissement de centre-ville étaient plutôt dubitatifs, hésitant entre défendre leurs droits et les heures de colle que cela engendrerait s'ils s'absentaient. La direction avait, elle, choisi d'aller à la rencontre des manifestants pour entamer une discussion. Elle s'étonnait d'un tel mouvement, considéré comme prématuré : « Il n'y a, pour l'heure, aucune réforme », rappelait tout bonnement le chef adjoint d'établissement, Antoine Bareau.

Dérapages de la SAEML Territoires Charente : « une sacrée leçon »

CHARENTE « Une patate chaude à gérer » qui a fait beaucoup causer en conseil communautaire de Grand-Angoulême, hier. En question, les dérapages financiers de la Société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) Territoires Charente (notamment le salaire mirobolant de son ancien directeur), pointés dans un récent rapport de la Chambre régionale des comptes sur la période allant de 2012 à 2015. Jean-François Dauré, président de l'Agglo, a exprimé « les regrets ressentis à la lecture du rapport », devant « le flou des comptes, le flou des stratégies et le manque évident de contrôle » de cet outil d'aménagement foncier du Département. « Une sacrée leçon pour les élus », a-t-il ajouté, abondé par Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême, qui a dénoncé « l'omertà qui régnait alors sur les délégations et le mandat laissé au directeur ». « Un patron voyou », pour Vincent You, qui a épinglé, au passage, le « silence » des anciens président du SAEML, Didier Louis et Philippe Lavaud, sollicités par la Chambre. Jean-François Dauré a promis la « plus grande transparence », ajoutant que ce rapport « ne serait pas enterré mais décortiqué. »

COGNAC

Les nouveaux horaires de l'agence Transcom

Vous habitez Cognac et vous prenez le bus ? Sachez que l'Agglo du Grand-Cognac a souhaité élargir les horaires de l'agence Transcom située place Gambetta. Dès le 5 février, elle sera ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures, et tous les samedis matin, de 9 heures à 12 h 30. Tél. 08 00 88 16 91. PHOTO MICHEL AMAT / ARCHIVES « SUD OUEST »

Des parents défendent la semaine de quatre jours

ÉCOLES La mairie prône un maintien à quatre jours et demi. Des parents d'élèves contestent ce choix sur le fond et la forme

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Christelle Gombeau, Delphine Millenaar et Mary Cormenier déplorent la fatigue des enfants. PH. M.

C'est l'histoire de la semaine à moitié vide, ou à moitié pleine… Avec les rythmes scolaires, chacun a sa conviction. La municipalité de Cognac penche pour un maintien à quatre jours et demi. Le maire l'a expliqué lors du Conseil municipal du 25 janvier (lire notre édition du 27 janvier). Avec une priorité brandie en étendard : « le bien-être de l'enfant ».

C'est ce même bien-être que mettent en avant Christelle Gombeau, Delphine Millenaar et Mary Cormenier. Elles sont respectivement représentantes des parents d'élèves aux conseils d'école de Jules-Michelet, Victor-Hugo et Les Borderies. Et elles ont la désagréable sensation que la municipalité cherche à leur forcer la main.

« Du mal à les lever le jeudi »

Le 16 janvier, la mairie avait convié les représentants des conseils d'école et les enseignants à une réunion, en présence de l'Inspection d'académie et de la CAF. Elle a duré trois heures. Préalablement, certaines écoles, pas toutes, avaient sondé les parents. Selon Christelle Gombeau, les trois quarts de ceux qui se prononçaient penchaient pour le retour à quatre jours. Cette option atteint 64 % des voix à Jules-Michelet, autour de 80 % à Victor-Hugo et à la maternelle des Borderies.

« On a eu l'impression de ne pas avoir été entendues, ni même écoutées », poursuivent les mamans. Une nouvelle réunion se tiendra lundi prochain à 17 h 30. « On nous a dit que c'était pour établir le déroulement d'une journée type, avec un rythme à cinq jours, et les activités périscolaires caléees entre midi et 14 heures. » Les conseils d'école devront se prononcer avant le 5 mars.

Devant le Conseil municipal, Michel Gourinchas glissait que « les familles n'ont pas forcément tous les éléments ». Cela fait bondir Christelle Gombeau / « On ne demande pas ça pour nous mais pour nos enfants ! Ils sont fatigués, on le vit, on le voit très bien. »

« Moi, j'ai du mal à les lever le jeudi matin. En étant fatigués, je ne vois pas comment ils peuvent travailler le jeudi et le vendredi matin », abonde Delphine Millenaar. Comme Christelle Gombeau, elle a des enfants plus grands qui ont connu la semaine de quatre jours. Pour ces mamans, la différence est flagrante, les enfants sont rincés, il y a plus d'énervement, en cours, à la cantine… En conseil d'école, à Jules-Michelet, il a aussi été fait état d'un fort absentéisme le mercredi matin, qui oblige les enseignants à faire du rattrapage…

Le maire ne s'obstinera pas

« D'un point de vue scientifique, il est démontré que cinq matinées, c'est mieux que quatre jours pleins pour apprendre », maintient Michel Gourinchas. Il affirme avoir voulu apporter aux familles une approche « équilibrée », face aux « lobbys » pro-semaine de quatre jours. Mais il ne s'obstinera pas : si une large majorité se prononce pour les quatre jours, la mairie suivra.

« Cela nous fera faire des économies », ajoute le maire. Le coût des activités périscolaires a été évalué à 60 000 euros pour la Ville, le reste étant abondé par l'État et la CAF. Sur le contenu, les petites et moyennes sections auront un temps de sieste, les grandes sections une activité « zen ». En primaire, ce serait un « temps d'accueil » de préférence calme. « Les activités seront co-choisies avec les enseignants », précise le maire.

Les mamans restent dubitatives sur ce qui a été proposé jusqu'ici. Faute de moyens, elles s'avéraient souvent peu attractives, ou mal adaptées aux enfants. « Ils sont tellement sollicités, ils n'ont pas le temps de jouer, d'être un enfant. Le mercredi après-midi, ils n'ont même plus envie de faire de sport ou autre chose. Ils veulent juste être tranquilles. »

CE QUE DIT LA RÈGLE

Le gouvernement n'a pas tranché dans le vif. La règle reste la semaine de quatre jours et demi. Passer à quatre jours est une dérogation qui suppose un consensus entre les conseils d'école, la mairie et l'Inspection d'académie. Cela pourrait donner lieu à un « panachage » avec des petites communes qui repassent à quatre jours, et des zones urbaines qui restent à quatre jours et demi. Générant un vrai casse-tête pour certaines familles, mais aussi l'organisation des centres de loisirs, des clubs, des associations…

LE PIÉTON

Aimerait alerter les élus sur leurs capacités oratoires. Il est parfois désolant d'entendre certains homme ou femmes politiques lire sans conviction les projets qu'ils présentent en Conseil municipal ou d'agglomération. Alors, de grâce: synthétisez, appropriez-vous les dossiers, mais ne faites plus de lecture comme un robot.

L'Agglo accouche d'un compromis dans la douleur

GRAND-COGNAC

Hier soir, les élus ont adopté la Dotation de solidarité communautaire, non sans quelques tensions

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Les conseillers de l'Agglo se sont réunis hier au Castel pour trouver un accord financier. PHOTO J.G.

Le suspense ne résidait pas tant dans l'issue du vote que dans la proportion de rejet. Hier soir, les élus de Grand-Cognac ont adopté la DSC. Derrière ce sigle, la Dotation de solidarité communautaire (qui sera réduite de moitié en trois ans, faute d'argent), mais surtout un casse-tête : comment répartir les aides à l'échelle de l'Agglomération créée il y a un an ?

La difficulté à trouver une réponse avait provoqué, en décembre, la démission du président Michel Gourinchas. Le maire de Cognac, une fois dégagée de sa fonction, a finalement pu décrocher un arbitrage favorable pour sa Ville. Mais d'autres n'ont pas eu cette chance.

Hier, à Châteaubernard, 18 élus ont ainsi voté contre la DSC (64 pour, 9 abstentions). Au cœur de leurs critiques, la manière de répartir l'argent de Grand-Cognac entre les communes. En effet, au terme de plusieurs tentatives, le nouveau président, Jérôme Sourisseau, a retenu plusieurs critères (relativement complexes). Mais voilà : certains maires se retrouvent avec une baisse drastique de leur chèque annuel. C'est le cas de Pierre-Yves Briand, à Châteaubernard, avec une DSC diminuée de moitié en 2018. « Je ne peux que dénoncer la brutalité et l'ampleur du mécanisme, a-t-il objecté. […] Nous payons le prix d'une fusion mal préparée. Des décisions irresponsables ont été prises sans prospective financière. »

Une « punition » pour certains

Véronique Marendat, maire de Segonzac mais ici vice-présidente de l'Agglo, répond que les critères choisis sont plus justes : « Je comprends les déceptions et les frustrations. Mais la formule qui s'applique a pour but de resserrer les écarts qui étaient énormes avant. Au final, le mode de solidarité entre les communes est beaucoup plus normal aujourd'hui. »

Pas de quoi convaincre la représentante d'Ars : « Ce que l'on va vivre en un an, c'est l'équivalent de la baisse de dotations de l'État en trois ans, rappelle Hélène Tournadre. Et c'est exactement ce pour quoi vous avez protesté à l'époque pour qu'on ne l'applique pas à vos communes. Et maintenant, vous nous l'infligez. C'est une punition. »

Jérôme Sourisseau est resté droit dans ses bottes de président et chargé des finances : « L'urgence, c'est de voter la DSC cette année pour éviter que tout le monde se retrouve avec zéro, ou que des communes soient mises sous tutelle. » Pour cela, le maire de Bourg met en avant une enveloppe d'urgence, dont les 200 000 euros permettront d'accompagner les communes qui perdent le plus et dont les effets seront les plus lourds.

Pour l'heure, les élus ont un autre cap à franchir. Samedi, ils seront en séminaire pour tenter d'établir quelles compétences Grand-Cognac doit assumer à l'avenir. En fonction des réponses, un budget pourra se dessiner pour le mois d'avril. Et d'autres débats nourris sont à prévoir d'ici là.

Les Étapes du cognac, à nouveau, labellisées

ŒNOTOURISME L'association les Étapes du cognac et ses partenaires (le BNIC, Charentes Tourisme et le Comité régional du tourisme en Nouvelle-Aquitaine) sont fiers d'avoir à nouveau décroché le label gouvernemental « Vignobles & Découvertes ». Selon les derniers chiffres, on compterait un peu plus de 288 000 œnotourismes à Cognac et dans un rayon de 50 kilomètres, où 8 négociants, 8 sites patrimoniaux et 37 viticulteurs répondent aux exigences du label en question. Il y a une quinzaine de jours, les Étapes du Cognac étaient déjà primées par « La Revue du Vin de France » (RVF). Ce magazine soulignait le caractère « exceptionnel de l'accueil dans le vignoble du cognac ».

L'Yeuse a rendu hommage à Bernard Lambert

CHÂTEAUBERNARD Le restaurant s'est souvenu de son premier chef, décédé en décembre dernier

Depuis l'annonce du décès de Bernard Lambert, à l'âge de 65 ans, en décembre dernier, l'idée avait germé dans l'esprit de Céline Demazières, la patronne de L'Yeuse. Celle de rendre hommage au chef de L'Yeuse auprès duquel elle a fait ses premiers pas dans ce milieu, il y a vingt ans.

« Je n'y connaissais vraiment rien. C'est lui qui m'a fait découvrir les goûts et les textures, m'a initié. Je venais goûter les plats sur un coin de table dans la cuisine », se souvient-elle. Gardant, notamment en mémoire, avec gourmandise, un feuilleté huîtres, foie gras et mousserons. Il est vrai qu'en prenant en mains la cuisine de L'Yeuse, l'homme était loin d'être un débutant. Passé chez les frères Troisgros à Roanne, il avait ensuite obtenu une étoile au Michelin avec son restaurant La Chamade à Angoulême, conservée ensuite du côté de L'Échassier.

Céline Demazières a choisi de se souvenir en invitant quelques personnes ayant côtoyé le chef cuisinier, lors d'un moment de partage de souvenirs et de plats créés par Bernard Lambert, mercredi. On retrouvait là Emmanuel Lecointe et Laurent Ferron, respectivement chef de cuisine et patron de L'Essile à Bassac, Frédéric Turbé, aujourd'hui reconverti dans la sécurité et Cécile Guillot qui a créé son activité de traiteur, L'Arôme traiteur, à Brie-sous-Archiac (17).

Exigeant mais généreux

Bernard Lambert n'est pas resté longtemps à L'Yeuse (1997-2000), mais il a marqué ceux qui se sont retrouvés, à ses côtés, autour du fourneau central, voulu par le chef, « il l'appelait son bébé », disent les uns et les autres. « C'était vraiment un très bon cuisinier. J'ai beaucoup appris avec lui. Aujourd'hui encore, il est évident que la base de mes plats vient de lui », poursuit Emmanuel Lecointre qui l'avait connu avant L'Yeuse, d'abord en apprentissage puis à ses côtés à L'Échassier.

« Bernard était quelqu'un de très exigeant, mais il avait aussi le cœur sur la main, il aurait donné sa chemise », glisse Laurent Ferron, à l'époque sommelier. Décris comme bon vivant, sympa, Bernard Lambert avait surtout de l'or dans les mains lorsqu'il s'agissait de cuisine. « Il rêvait ses recettes la nuit et il les notait sur un petit carnet. Le matin, il venait et nous disait : "On va essayer ça et si ça marche, ce sera au menu à midi"… et ça marchait la plupart du temps », témoigne Frédéric Turbé, embauché en un clin d'œil par Bernard Lambert, qui a passé un an et demi en pâtisserie avant de finir second de cuisine.

Frédéric Turbé, Cécile Guillot, Emmanuel Lecointre, Céline Demazières et Laurent Ferron ont évoqué Bernard Lambert. D.F.

« J'en garde un merveilleux souvenir. Il était agréable et passionné. Il m'arrive de réaliser encore certaines de ses recettes, soit en famille, soit dans mon travail », abonde Cécile Guillot. La jeune femme se souvient aussi que le chef aimait à donner des surnoms à ses collaborateurs, Emmanuel Lecointre, c'était « Belette », Frédéric Turbé « DB, » pour décibels et elle « Pillette. » « Il ne l'a jamais taquinée mais il envoyait parfois des apprentis chercher l'échelle à monter les blancs ou l'appareil à friser le persil », rigole la jeune femme.

Bref, ce qu'on appelle un personnage : « J'aurais aimé le faire revenir en cuisine à L'Yeuse mais il est parti avant », regrette Céline Demazières. Mercredi, il était, pourtant, omniprésent.

Didier Faucard